



Lycée Georges Imbert

de SARRE-UNION

Section Sportive Scolaire Football.



Objectifs

Il s'agit de permettre à de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 18 ans, doués pour le football, de concilier des études secondaires et la pratique sportive.

L'obtention du baccalauréat général ou professionnel, tout en poursuivant un entraînement sportif, demeure *l'objectif majeur*.

Conditions générales d'admission

- Etre licencié dans un club de la Ligue du Grand Est.
- Obtenir une décision d'orientation « second cycle long » à l'issue de l'orientation en fin de 3^{ème}
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat, ainsi qu'une appréciation de la valeur technique du joueur délivrée par le responsable du club.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale.

Régime des élèves

Les élèves peuvent déjeuner au lycée.

Organisation des cours

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (*devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales*).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 séances d'entraînement par semaine. La participation à ces séances est obligatoire. La possibilité de suivre un enseignement facultatif est fonction de l'emploi du temps.

La formation et les entraînements ont lieu l'après-midi, selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement, titulaire d'un brevet d'état option football (BEF) ou par un entraîneur, également titulaire du BEF. Une liaison est établie par le responsable de la section avec les clubs, afin d'harmoniser les programmations et les jours d'entraînement.

Le terrain d'entraînement est situé à proximité du lycée .

Contrôle médical

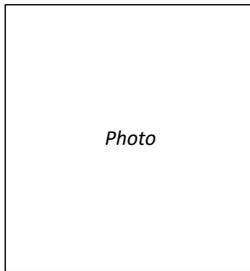
Le suivi médical est obligatoire. Un examen cardiologique de moins de trois mois devra être fourni à la rentrée de septembre, à la charge de la famille. Un examen identique sera demandé en classe de première et de terminale pour s'assurer d'une pratique intensive en toute sécurité. Un joueur blessé est autorisé à utiliser les créneaux de section pour des rendez-vous médicaux.

Débouchés

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de cette section doivent disposer, en fin de terminale, d'un bagage technique, tactique, athlétique et comportemental qui leur permettra d'envisager des carrières sportives de niveau régional ou national, tout en conciliant des études universitaires, par exemple.

Une orientation post-baccalauréat vers des études supérieures axées sur les métiers du sport et de l'éducation physique est également possible.

FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville : N°

de téléphone : Courriel : @

Profession du père : de la mère :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe : S'agit-il d'une section sportive : OUI NON

LV1 : LV2 :

Diplômes déjà obtenus :

Baccalauréat envisagé :

En seconde : enseignement d'exploration souhaité : SES

L'élève sera-t-il : externe demi-pensionnaire

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'élève a-t-il bénéficié de soins médicaux ? : NON OUI Si oui, lesquels :
(Intervention chirurgicale, rééducation, traitement...)

L'élève a-t-il déjà subi des traumatismes ? Osseux :

Articulaires : Musculaires :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club fréquenté : (catégorie U))

Depuis combien de saisons ?

Niveau de compétition de votre équipe : District Ligue National

N° de licence :

Postes préférés :

Etes-vous candidat dans d'autres sections sportives : OUI NON

Si oui, lesquelles :

APPRECIATION DES APTITUDES

Appréciation du Chef d'Etablissement : pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité dans le second cycle, compte tenu des exigences sportives.

Appréciation du professeur d'EPS : Faire apparaître notamment, dans les appréciations, des indications sur :
- le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination motrice
- l'élève sait-il respecter des consignes et prendre des initiatives sur le terrain ?

PIECES A JOINDRE

- Un certificat médical (de préférence rempli par un médecin diplômé du CES de médecine sportive) précisant si le candidat est capable de suivre 3-4 entraînements hebdomadaires et un match en compétition.
- 1 enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur à l'adresse des parents.
- La photocopie des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours.
- La photocopie de la licence sportive (ou attestation du club).

DOSSIER À RENVOYER

Le dossier est à renvoyer IMPERATIVEMENT et au plus tard pour le mardi 1 juin 2021 à l'adresse suivante:

**Lycée IMBERT .
2 rue Vincent d'Indy.
67260 SARRE UNION**

En raison de la crise sanitaire, les élèves ne seront pas convoqués pour un concours d'entrée. Les dossiers permettront d'apprécier le niveau des candidats et la commission d'admission se réserve la possibilité d'un réajustement au cours du mois de septembre 2021.